



SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LÔ

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2019

n°05-2019

PLAN DE FORMATION 2019

Le Comité du Syndicat Mixte Pôle Hippique (SMPH) s'est réuni **MARDI 26 MARS 2019 à 9 h 15 à SAINT-LO** au pôle hippique (salle de la Madeleine) sur convocation du 13 mars 2019.

La séance est présidée, par M. André DENOT, Président.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

ETAIENT PRÉSENTS :

Titulaires

M. André DENOT

Conseiller départemental, Président du SMPH

M. Mathieu JOHANN-LEPRESLE

Conseiller départemental

Mme Malika CHERRIERE

Conseillère régionale

1^{ère} vice-présidente du SMPH

Mme Florence MAZIER

Conseillère régionale

M. Loïc RENIMEL

Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo

2^{ème} vice-président du SMPH

Suppléantes

Mme Nicole GODARD

Conseillère départementale

représentant M. Jean-Claude BRAUD

M. Louis JANNIERE

Conseiller communautaire - Saint-Lô Agglo

Mme Catherine SAUCET

1^{ère} adjointe au Maire de Saint-Lô

ETAIENT EXCUSES :

Titulaires

M. Jean-Manuel COUSIN

Conseiller régional (pouvoir à Mme Florence MAZIER)

M. Jean-Claude BRAUD

Conseiller départemental

4^{ème} vice-président du SMPH représenté

par Mme Nicole GODARD

M. Gilles QUINQUENEL

Président de Saint-Lô Agglo représenté

par M. Louis JANNIERE

M. François BRIERE

Maire de Saint-Lô 3^{ème} vice-président du SMPH

Représenté par Mme Catherine SAUCET

ETAIT ABSENTE :

Mme Marie-Laure OSMOND-RENIMEL

Conseillère municipale – Ville de Saint-Lô

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président;

Vu les dispositions de la loi du 26 janvier 1984, consolidée le 21 février 2007, et le plan de formation 2019 pour les agents du Syndicat Mixte du Pôle Hippique ;

Vu l'avis favorable du 28 février 2019 du comité technique du Centre de gestion de la fonction publique territoriale à la mise en œuvre de ce plan de formation 2019 ;

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté précisant que ce plan de formation doit être présenté à l'organe délibérant pour permettre une meilleure connaissance par les élus des plans de formation établis par l'autorité territoriale ;

Après en avoir délibéré,

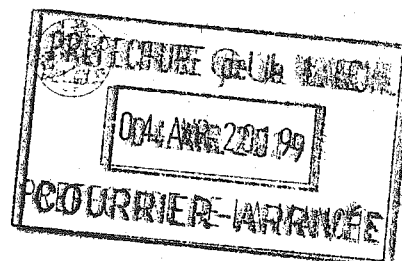
LE COMITÉ DU SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO, à l'unanimité des membres présents,

prend acte formellement de la présentation du plan de formation 2019 (ci-annexé).

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,

André DENOT



EXTRAIT DU PLAN DEPARTEMENTAL DE FORMATION 2019 DES COLLECTIVITES ET EPCI DE MOINS DE 50 AGENTS (COMITE TECHNIQUE DU 28.02.2019)

Collectivité	Canton	Arrondissement	Nature de la formation	Domaine	Thème de Formation	Organisme de Formation	Filière	Categorie
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	préparation aux concours		Rédacteur principal de 2ème classe	CNFPT Normandie	Administrative	B
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Professionnalisation au 1er emploi	A Repères et outils fondamentaux nécessaires à l'exercice professionnel	Organisation et fonctionnement de la fonction publique territoriale	CNFPT Normandie	Technique	B
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Professionnalisation au 1er emploi	A Repères et outils fondamentaux nécessaires à l'exercice professionnel	Les enjeux stratégiques de la communication publique territoriale	CNFPT Normandie	Technique	B
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Professionnalisation au 1er emploi	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Technique	B
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Perfectionnement	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Technique	B
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Professionnalisation au 1er emploi	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Technique	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Professionnalisation au 1er emploi	P Sécurité	CACES	Non déterminé à ce jour	Technique	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Perfectionnement	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Administrative	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Perfectionnement	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Administrative	B
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Perfectionnement	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Technique	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Perfectionnement	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Technique	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Perfectionnement	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Technique	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Perfectionnement	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Technique	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Perfectionnement	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Technique	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Perfectionnement	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Technique	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Professionnalisation au 1er emploi	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Technique	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Professionnalisation au 1er emploi	P Sécurité	CACES	Non déterminé à ce jour	Technique	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Professionnalisation au 1er emploi	P Sécurité	CACES	Non déterminé à ce jour	Technique	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Professionnalisation au 1er emploi	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Technique	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Professionnalisation au 1er emploi	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Administrative	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Perfectionnement	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Administrative	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Perfectionnement	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Administrative	C
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Perfectionnement	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Sportive	B
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Perfectionnement	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Sportive	B

EXTRAIT DU PLAN DEPARTEMENTAL DE FORMATION 2019 DES COLLECTIVITES ET EPCI DE MOINS DE 50 AGENTS (COMITE TECHNIQUE DU 28.02.2019)

Collectivité	Canton	Arrondissement	Nature de la formation	Domaine	Thème de Formation	Organisme de Formation	Filière	Categorie
SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Saint-Lô-1	Saint-Lô	Perfectionnement	P Sécurité	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) (F1B04)	Conseil départemental de la Manche	Sportive	C

